



PLAN CANICULE DEMANDE D'INSCRIPTION

Le Centre Communal d'Action Sociale possède un registre recensant les personnes isolées les plus vulnérables (personnes âgées, handicapées) domiciliées sur la commune.

En cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence « Canicule », un contact sera mis en place avec les personnes inscrites sur ce registre afin de leur apporter les conseils et l'assistance dont elles ont besoin. La personne ou son représentant, doit faire l'inscription soit par écrit (voir formulaire ci-dessous) ou par téléphone au 03 44 33 00 93 ou par mail à l'adresse suivante : action.sociale@ville-senlis.fr

L'INSCRIPTION CONCERNE :

Nom : Prénom:.....

Date de naissance : ___/___/___

Adresse précise :

.....

Bâtiment : Entrée : Etage :

.....

Code Postal : 60300 Ville : SENLIS

Téléphone :

Portable :

Mail :

Situation de Famille : isolé(e) couple en famille

Enfant(s) : oui non

SI oui : à proximité éloigné(s)

Difficultés particulières liées à :

L'isolement l'habitat au déplacement Autres (précisez) :

Médecin traitant :

Téléphone :

Bénéficiez-vous d'un service d'aide à domicile ou de soins infirmiers à domicile : oui non

Si oui, précisez le nom de l'intervenant :

PERSONNES A PREVENIR EN CAS D'URGENCE :

Nom et prénom :

.....

Téléphone :

Nom et prénom

:.....

Téléphone :

Date :

Signature :

A retourner à : CCAS DE SENLIS – Place Henri IV – 60300 SENLIS

(Depuis le 3 septembre 2004 - date de mise en œuvre du décret du 1er septembre 2004 issu de la loi du 30 juin 2004 - le maire est tenu d'instituer un registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées. Ce fichier est informatisé et sécurisé conformément à la loi informatique et libertés et peuvent être supprimées sur simple demande).